DÉCRET 000

accordant un soutien financier de CHF 35'000'000.- à la Fondation de Beaulieu pour les travaux de modernisation du site de Beaulieu

du 1 septembre 2009

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

décrète

Art. 1

¹ Le Conseil d'Etat est autorisé à octroyer à la Fondation de Beaulieu un crédit de CHF 20'000'000.- pour les travaux de modernisation du site de Beaulieu.

Art. 2

¹ Ce crédit de CHF 20'000'000.- sera prélevé sur le compte Dépenses d'investissements et amorti en vingt ans.

Art. 3

- ¹ Le Conseil d'Etat est autorisé à accorder à la Fondation de Beaulieu un prêt sans intérêt de CHF 15'000'000.- d'une durée de 25 ans.
- ² Le prêt ne fera l'objet d'aucun remboursement durant les 5 ans suivant son octroi. Le remboursement pourra en outre être suspendu en cas de difficultés financières majeures de la Fondation de Beaulieu.

Art. 4

¹ Le Conseil d'Etat est autorisé à convertir en aide à fonds perdu le prêt de CHF 1'800'000.- du Fonds d'équipement touristique (FET), no 166, accordé à la Fondation de Beaulieu en date du 17 janvier 2007.

Art. 5

¹ Les aides financières octroyées aux articles 1, 3 et 4 ci-dessus sont subordonnées à la condition que la Ville de Lausanne s'engage à participer au financement des travaux de modernisation du site de Beaulieu à hauteur de CHF 20'000'000.-.

Art. 6

¹ Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret. Il en publiera le texte conformément à l'article 84, alinéa 1, lettre a, de la Constitution cantonale et en fixera, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur. Au plus tard en 2013, il présentera au Grand Conseil une évaluation du projet, notamment sur les questions de gouvernance, d'efficacité de ce partenariat public-privé et de viabilité économique.

Le secrétaire général

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 1 septembre 2009.

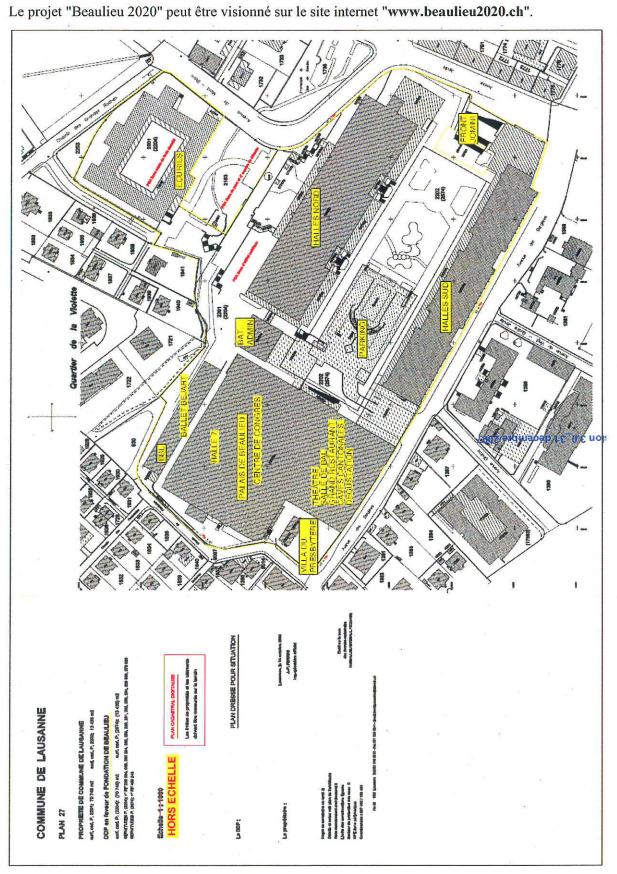
Le président

Ze president		ar secretain a generi
du Grand Conseil:		du Grand Conseil
L. Chappuis	(L.S.)	O. Rapin
Le président :	(L.S.)	Le chancelier :
P. Broulis	(L.S.)	V. Grandiean

³ Pour le surplus, le contrat de prêt stipulera les conditions de remboursement.

6 ANNEXES

6.1 Plan de situation des infrastructures du site de Beaulieu et site internet



6.2 Plan d'affaires 2008 - 2020 de la Fondation de Beaulieu

Année + Chiffres en KCHF HT	Notes	2008	2009	2010	2011	CWATE CAST	2012	2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019	2020		TOTAL	28
Version 07.05.09							•		•					÷					
(pm) CA exploitation	-	29'483	28'295	28'850	30'585		30,220	31,000	32.000	33,000		34,000	35.000	36,000	37.000	38.000		423'433	100%
Loyer fixe pour CCE & DDP Participation au résultat (EBIT)	2 %	000,9	000,9	4,000	1.231		4.600 834	4'600	1.034	1.034		5.200 994	5.200	5'200 994	5'200 994	5'200	soj	64'400	
Aurres produits (DDP park., s/loc., dissol. Fds rénov.)	7	1.402	42	439	439	zoln	439	439	439	439	soi	439	439	439	439	439	m 0£ 3	6.277	
Sous-total revenus		7.402	6.042	4.439	5'671	u 09	5'874	6,074	6.074	6,074	шо	6.634	6.634	6,634	6,634	6,634	НЭ	80,818	
Travaux d'entretten et répar.	5	-3.269	-2'800	-2.432	-2'432	HE S	-2.268	-2.325	-2'325	-2'325	H 20	-2'098	-2.098	-2.150	-2,150	-2.150	<= (-30'821	-38%
DDP terrain et parking	9	-642	-642	-642	-642	⊃ <	-642	-657	-657	-657	() <	-657	-657	672	-672	-672	,ole	-8.512	128
Autres charges immob.	7	-602	-622	-622	-651	es =	-688	-703	-703	-731		-764	-764	-780	-780	-797	,91	-9,208	-11%
Charges administratives	8	-360	-360	-460	-460	цпр	-460	-472	-472	-472	ńb ł	-472	-472	-483	-483	-483	ıęgı	-5'907	-7%
* EBITDA		2,228	1,618	283	1,486	19 "	1.816	1,918	1,918	1.889	62 G	2.644	2.644	2,548	2'548	2'531	II) zi	26'370	
Amortissements	٥	-2'474	-2.249	006-	-1.506	pns	-1.506	-1.506	-1,506	-2,113	PAOU	-2,113	-2113	-2113	-2113	-2.477	Pala	-24'690	-31%
Corrections de valeur	10	-20,480	0	-29.400	0	lles	-30,000	0	o	0	ə,	-30.000	0	0	0	0	np	-109.880	
m* EBIT		-20'425	-632	-30.017	-21	DH.	-29.690	411	411	-224	pic	-29'469	531	435	435	54	99	108,200	
Charges financières Produits financiers	11	-55	-350	-500	-615	velles.	-903	-591	-579	-567	illes No	-914	. 898-	-825	-784	-744	, rénov	-7'994	-10%
Bénéfice/(perte) de l'exercice HT, AVEC corrections de valeurs	3	-20,480	-982	-30'517	-636	von əsiv	-30'293	-179	-168	-791	vice "Ho	-30'383	-337	-390	-348	069-	"bus əliA	-116'194	
Bénéfice/(perte) de l'exercice HT, SANS corrections de valeurs		0	-982	-1117.	-636	uas ua asıM	-293	-179	-168	-791	əs üə əsiW	-383	-337	-390	-348	069-	" service	-6,314	***
Cash flow d'expl. FDB		2'473	1,268	-217	871		1.213	1,327	1,339	1,322		1,730	1776	1,723	1,765	1.787	Mise	18'376	
TVA nette à payer ou à encaisser	13		81		-			0											
Remboursement dette	14	0	0	-200	-246		-241	-236	-232	-567	i iki	-914	-868	-825	-784	-744		-5.857	-7%
Affect, part layer en rénovations	15	-1540	-1540	-1540	-1540		-1540	-1540	-1540	-1540		-1540	-1540	-1540	-1540	-1540		-20,020	-25%
Free cash flow	16	933	-272	-1'957	-915		-568	-449	-433	-785		-724	-633	-641	-559	-498		-7'501	
• EBITDA ** EBIT	Résultai Résultai	d'exploitatio d'exploitatio	n avant intéré n avant intéré	its, impôts, de its et Impôts (l	épréciations é Eamings Befa	ot amo	Rèsultai d'exploitation avant intéréts, impôts, dépréclations et amortissements (Famings Betare Interests, Taxes, Depreciation and Amortization) Résultai d'exploitation avant intéréts et impôts (Famings Betare Interests and Taxes)	amings Befor	e interests, To	oxes, Depreci	iation	and Amortize	(not)						

NOTES EXPLICATIVES - 1/2

- Chiffre d'affaires : tel que communiqué par MCH lors de la séance de travail du 29.4.09.
- Loyer : tel que proposé à la Fondation par MCH lors de la séance de travail du 29.4.09.
- Participation au résultat (EBIT) : les chiffres de MCH du 29.4.09 se base sur des infos BeEx avec un loyer de 6 mios. FDB en déduit K400 au titre des sous-locations à reprendre en direct. Ensuite M. Haering indique d'augmenter l'EBIT de CHF 500'000 en 2013, puis de CHF 1 mio dès 2017.
- Autres produits (DDP parking, s/loc.) : cela comprend la refacturation du DDP du parking, ainsi que l'encaissement de sous-locations "non congrès, non expos"
- Entretten et réparations : ils sont calculés selon les éléments connus à ce jour et progressivement de façon dégressive, dès la mise en service des nouvelles contructions et rénovations majeures prévues. Ils atteindront ainsi la cible de 0.50 % de la valeur à neuf ECA.
- fixant un droit à payer réduit à KCHF 600 par an dès 2008 (au lieu du plafond de KCHF 2'060 dès 2014). Les deux DDP sont indexés en 2013 et en DDP terrain et parking : suite au retour du terrain des halles rurales et du front Jomini à la ville, un nouveau DDP pour le terrain a été négocié,
- Autres charges immobilières : en 2008, elles sont constituées des assurances bâtiments (ECA, etc.), de la TVA non récupérable (REDIP) et de 'impôt complémentaire. Le montant des assurances est adapté en fonction des investissements.
- Charges administratives : elles prenent en compte les coûts du secrétariat général, du conseil, ainsi que des frais administratifs fixes. Dès 2010, elles sont adaptées et intègrent notamment l'aménagement de locaux à Beaulieu. De plus elles sont indexées en 2013 et en 2018 de 2.5 %.
- Amortissements : il s'agit du montant d'amortissement ordinaire, calculé selon la durée de vie des parties de bâtiments (selon groupe de CFC et tabelle) à partir de leur date de construction ou rénovation (recalculée pour la période 1920-1999). Seul le Palais de Beaulieu fait l'objet d'une valeur résiduelle à la fin de la durée de vie, tandis que les autres bâtiments sont entièrement amortis.

NOTES EXPLICATIVES - 2/2

0

destruction et reconstruction. Ces corrections crént une perte comptable, mais sans incidence sur les liquidités. Voici les corrections enregistrées modification du DDP, il s'est agi de procéder au désinvestissement des bâtiments, ou parties de bâtiments, tenant compte de leur prochaine en 2008 ou à enregistrer en 2009, à charge de l'exercice comptable, respectivement en ajustement des fonds propres de la Fondation, soit : Corrections de valeur : en raison du constat de la dégradation avancée des bâtiments, il a été nécessaire de mettre à jour la valeur des oâtiments selon la durée de vie effectivée et recalculée pour la période 1920-2008 (v. aussi note 9 ci-dessus). D'autre part, et suite à la

30,000 De plus, il est constaté à ce stade que, quel que soit le modèle d'affaires retenu, Beaulieu peut générer une activité économique permettant de comptabilisée l'année de la mise en service. Ces corrections seront à charge de l'exercice comptable concerné, respectivement en ajustement couvrir au maximum env. 40 % des charges d'amortissement consécutives aux investissements passés et à venir (hormis les autres charges d'exploitation). Dès lors ces projections financières tiennent compte d'une correction de valeur de 60 % de l'investissement consenti, des fonds propres de la Fondation, mais sans incidence sur les liquidités. En voici le détail :

30,000 18,000 KCHF KCHF c) 2021 : suite à la rénovation lourde de l'Aile Sud du Palais (60% de l'invest, de CHF 30 millions) b) 2016 : suite à la rénovation lourde des Halles Nord (60% de l'invest, de CHF 50 millions) a) 2012 : suite à la reconstruction des Halles Sud (60% de l'invest, de CHF 50 millions)

Charges financières: les intérêts des emprunts bancaires de la projection sont compris dans ces charges financières (taux d'intérêt moyen de 5 % sur 20/25 ans)

-

Produits financiers : pour l'instant, et en raison des hypothèses encore ouvertes, ils ne sont pas anticipés pour les années à venir. 2

de tenir compte du décalage de liquidités pouvant se produire entre le moment du paiement/encaissement auprès de tiers, par rapport à celui IVA nette à payer ou à encaisser (AFC) : le cumul pour la période 2008-2021 est presque nul. Toutefois, vu les investissements importants, il s'agira 3

Remboursement dettes : il s'agit des sommes affectées au remboursement au fur et à mesure des dettes (prêt cantonal, banque). Il a été tenu compte d'un remboursement sur 20 ans pour le prêt cantonal et de 1 % pour les prêts hypothécaires. 7

Affectation part de loyer en rénovations : il s'agit de la participation de la Fondation, provenant d'une part de loyer et réinvestie pendant la période dans diverses rénovations du site. 5

Free Cash Flow: cela représente le solde des moyens (liquidités) disponibles après travaux. 16

6.3 Prestations offertes par le Palais de Beaulieu et le Centre de congrès et d'expositions de Montreux

Données de bases	Beaulieu Lausanne	Centre de Congrès de Montreux
Surfaces expositions (m2)	68'000	18'000
Surfaces conférences (m2)	5'500	1'320
Capacité max. nbre pers. Théâtre/Conférences	7'250	1'800
Capacité max. nbre pers Séminaires	7'250	700
Capacité max. nbre pers Banquets	1'000	850
Nombre de congrès séminaires	5	24
Nombre de participants congrès, séminaires	6'055	9'370
Nombre de manifestations diverses Nombre de participants de	102	25
manifestations diverses	60'355	16'570
Nombre de théâtres, concerts Nombre de participants théâtres,	38	37
concerts	56'425	270'600
Nombre de salons, expositions	26	7
Nombre de participants salons, expositions Nombre d'exposants salons,	836'586	39'650
expositions	3'282	Non recensé

6.4 Offres des centres de congrès et d'expositions en Suisse

Récapitulatif de l'offres des centres de congrès et d'expositions							
		Salles	Surfa	aces	Siège	es	Capacité totale
			de	à	de	à	
	Congrès	9	72	1 600	12	1 800	1800 sièges
Montreux	Expositions	7	250	3 500	12	900	18000 m2
Beaulieu	Congrès	10	7	¥	110	3 000	18'000 siège:
Lausanne	Expositions	2	#1	68 000			68'000 m2
•	Congrès	23	43	1 233	10	900	6'000 sièges
Messe Basel	Expositions	5	2 200	400 000			400'000 m2
Palexpo	Congrès	15	130	2 150	9	6 500	6'500 sièges
Genève	Expositions	8	3 000	90 500			90'500m2
Kongr.haus	Congrès	8	130	945	40	1 239	2'000 sièges
Zürich	Expositions	pas de ha	lles d'expos	itions (unic	quement des s	alles mult	ifonctionnelles
Palazzo	Congrès	8	28	830	22	1 130	1'703 sièges
congr. Lugano	Expositions	2	250	1 100			2'140 m2
	Congrès	7			18	800	1'062 sièges
BEAbern	Expositions	15		* *			35'000 m2
	Congrès	11	56	330	30	450	3'900 sièges
Congr.center Luzern	Expositions						2'200 m2
Capacités totales	Total salles:	130	Total m2	570 188	Total sièges	16 719	